

Déménagement des permanences du Pôle Solidarité et Citoyenneté

Afin de garantir des conditions optimales de protection pour les usagers et les agents, les permanences du Pôle Solidarité et Citoyenneté de la Ville de Bernay déménagent à compter du jeudi 26 mars 2020.

Depuis la mise en application du confinement, le Pôle Solidarité et Citoyenneté de la Ville de Bernay reste uniquement ouvert au public les mardis et jeudis matins de 9h à 12h pour la distribution de l'aide sociale d'urgence, la remise des courriers des domiciliés ainsi que pour la distribution d'attestation de déplacement dérogatoire pour le public ne pouvant en imprimer par ses propres moyens.

Compte tenu de l'impossibilité de déployer, dans ses actuels locaux, des mesures de protection suffisantes pour les usagers comme pour les agents, le Pôle Solidarité et Citoyenneté ferme au public à compter de ce jour, jeudi 26 mars, et ce jusqu'à nouvel ordre. **Les permanences des mardis et jeudis matin seront dorénavant assurées par les agents du Pôle Solidarité et Citoyenneté au sein des locaux de la Police municipale située en centre-ville au 7, rue Gambetta.**

Les modalités de contact du Pôle Solidarité et Citoyenneté restent les mêmes :

- téléphone : 02 32 46 63 16 ;
- mail : ccas@bernay27.fr